

Loi sur l'assurance-chômage

M. l'Orateur: Je déclare la motion adoptée.

(Le bill est lu pour la 3^e fois et adopté.)

M. l'Orateur: Passons à la motion d'ajournement. La parole est au député de Yorkton-Melville (M. Nystrom).

M. Nystrom: Monsieur l'Orateur . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Le secrétaire parlementaire invoque-t-il le Règlement?

M. Reid: Monsieur l'Orateur, vu l'heure tardive, je pense qu'on pourrait renoncer aux plaisirs du dernier spectacle.

M. l'Orateur: Nous sommes à la merci du député de Yorkton-Melville à qui j'ai déjà accordé la parole. Je ne suis pas certain que les députés veuillent renoncer au plaisir de l'entendre.

• (2230)

M. Nystrom: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Étant donné la grande agitation à la Chambre, je propose qu'on remette cela à jeudi soir.

M. l'Orateur: La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

(A 10 h 31, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)